

# “ L’éducation négative chez Mme de Genlis (Adèle et Théodore et Zélie ou l’ingénue) ”

Christophe Martin

► **To cite this version:**

Christophe Martin. “ L’éducation négative chez Mme de Genlis (Adèle et Théodore et Zélie ou l’ingénue) ” . François Bessire et Martine Reid. Madame de Genlis. Littérature et éducation, Publications des universités de Rouen et du Havre, pp.51-65, 2008, 2877757722. <hal-01764717>

**HAL Id: hal-01764717**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01764717>**

Submitted on 12 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## « L'éducation négative chez Mme de Genlis

(*Adèle et Théodore* et *Zélie ou l'ingénue*) »

dans *Madame de Genlis. Littérature et éducation*, éd. F. Bessire et M. Reid, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008, p. 51-65.

La référence à Rousseau, on le sait, est omniprésente dans les textes pédagogiques de Mme de Genlis<sup>1</sup>. On a dès longtemps souligné aussi l'ambivalence des jugements de l'auteur d'*Adèle et Théodore* sur celui de l'*Émile* : les remarques de Mme de Genlis semblent souvent d'autant plus sévères que l'héritage rousseauiste pèse lourd dans son œuvre. Il ne s'agira pas toutefois ici d'analyser en détail les relations complexes de Mme de Genlis avec les théories développées dans l'*Émile*, mais seulement d'examiner le rapport que deux de ses œuvres, quasi contemporaines l'une de l'autre (*Adèle et Théodore*, 1782, et *Zélie ou l'ingénue*, 1781), entretiennent avec la doctrine de l'éducation négative, dont Rousseau considérait qu'elle était le principe essentiel de sa réflexion pédagogique<sup>2</sup>. Circonscrire ainsi le champ d'investigation, c'est peut-être se donner les moyens de mieux cerner la relation paradoxale, voire duelle, qui unit l'œuvre pédagogique de Mme de Genlis à celle de Rousseau<sup>3</sup>. Du côté d'*Adèle et Théodore*, roman d'éducation saturé de considérations théoriques et polémiques à l'égard de l'*Émile*, tout l'effort de Mme de Genlis semble ainsi pouvoir être décrit comme une vaste entreprise d'accommodation dont la visée plus ou moins explicite semble être de délester la doctrine de l'éducation négative de ses composantes les moins socialement acceptables ou les plus moralement scandaleuses, et de la rendre, en apparence du moins, plus « praticable »<sup>4</sup>. Mais si l'on se tourne du côté de *Zélie ou l'ingénue*, comédie en cinq actes quasiment

---

<sup>1</sup> On se reportera aux références critiques fournies par Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval (*Bibliographie des écrivains français, Madame de Genlis*, Memini, Paris, Rome, Diffusions CNRS Éditions, 1996).

<sup>2</sup> Rousseau, *OC I*, p. 687. Nous revenons un peu plus loin sur les caractéristiques essentielles de cette doctrine.

<sup>3</sup> Il ne serait pourtant pas inopportun de prolonger l'analyse sur des œuvres plus tardives. Apparaîtraient sans doute alors des jugements de plus en plus sévères : dans un épisode des *Petits Émigrés* (1798), un garçon, prénommé, comme il se doit, Émile, et sa sœur, Ulrique, ont ainsi pour fonction d'illustrer les méfaits de l'éducation négative pratiquée en l'occurrence par leur père, disciple de Rousseau (voir Laurence Vanoflen, « Fictions d'éducation négative : Elisabeth Inchbald, Isabelle de Charrière, Félicité de Genlis », *Littérales*, n° 34-35, 2004, p. 192 et sv.). Voir aussi l'édition « épurée » que Mme de Genlis donna du texte de Rousseau : *Émile ou de l'éducation par J.-J. Rousseau, Nouvelle édition à l'usage de la jeunesse avec des retranchements, des notes, et une préface*, Paris, 1820.

<sup>4</sup> Sur le problème de la « praticabilité » de l'*Émile*, voir *Émile ou de la praticabilité de l'éducation*, éd. P. Dupont et M. Termolle, Mons, Presses Universitaires du Hainaut, 2005.

dépourvue de toute considération théorique, le principe de l'éducation négative semble, à l'inverse, donner matière à une sorte de « rêverie » (au sens freudien d'accomplissement de désir), faisant surgir les fondements libidinaux de la relation pédagogique telle qu'elle se noue entre le précepteur et l'enfant dans la fameuse méthode négative.

On rappellera brièvement tout d'abord les aspects essentiels de la doctrine de l'éducation négative telle qu'elle est formulée dans *l'Émile*. Celle-ci implique en premier lieu l'isolement (au moins relatif) de l'enfant en vue de le préserver de toute connaissance directe ou indirecte des valeurs intellectuelles et morales en usage dans le monde qui l'entoure. Il s'agit d'empêcher que ne s'exerce sur lui une influence extérieure jugée néfaste ou porteuse de corruption. Cette doctrine de l'éducation négative est fondée sur le principe stoïcien de la droiture naturelle de l'homme : « Fermez donc l'entrée du vice, et le cœur humain sera toujours bon. Sur ce principe, j'établis l'éducation négative comme la meilleure ou plutôt la seule bonne »<sup>5</sup>. D'où l'impérieuse nécessité pédagogique de « ne rien faire ». Ce principe éducatif revendique un parfait effacement du pédagogue devant la volonté de la nature : au lieu de vouloir modeler ou corriger la nature, son action se borne à réunir les conditions pour que celle-ci puisse se déployer librement. Le principe de l'éducation négative dans *l'Émile* possède une double implication. D'une part, il correspond à une exigence *protectrice* : il faut préserver le « procédé de la nature » et veiller à ne surtout pas le « troubler » (« ne rien faire et ne rien laisser faire ») ; d'autre part, et de manière quasi indissociable, une exigence *dilatatoire* : l'éducation négative est l'art de ne pas perturber la temporalité de la nature. La « méthode inactive », autre nom donné par Rousseau à la doctrine de l'éducation négative, repose sur la nécessité paradoxale de retarder plutôt que d'accélérer les apprentissages de l'enfant (« Laissez longtemps agir la nature, avant de vous mêler d'agir à sa place, de peur de contrarier ses opérations »<sup>6</sup>).

*Adèle et Théodore* s'ouvre sur une décision radicale qui situe clairement le roman dans le sillage de l'isolement pédagogique d'Émile : à la stupeur de la vicomtesse de Limours, son amie, et au grand scandale de la bonne société, la baronne d'Almane décide de se retirer hors du monde pour mener à bien l'éducation de ses enfants. Elle s'en justifie longuement dans les premières lettres de ce roman épistolaire, expliquant à son amie comment elle en est venue, en accord avec son époux, à prendre une décision apparemment aussi « inconséquente et bizarre ». Mme d'Almane précise qu'avant même la naissance de ses deux enfants, Théodore

---

<sup>5</sup> Rousseau, *Lettre à Christophe de Beaumont*, OC IV, p. 945.

<sup>6</sup> *Émile* II, OC IV, p. 343.

et Adèle, elle avait rédigé quelques ouvrages relatifs à l'éducation. La maternité n'a bien entendu pas refroidi son enthousiasme à élaborer des plans d'éducation fort ambitieux :

J'y travaillai de nouveau avec une ardeur qui finit par altérer ma santé ; je sentis dès lors que je ne pouvais suivre mon plan dans toute son étendue, qu'en rompant une partie des liens de société auxquels nous asservit l'usage ; et je vis enfin qu'il fallait ou quitter le monde entièrement, ou renoncer aux projets les plus chers à mon cœur. M. d'Almane pensait comme moi ; nous nous expliquâmes, et il me déclara qu'il était décidé à quitter Paris, lorsque Théodore aurait atteint sa septième année.<sup>7</sup>

Nul doute que Mme d'Almane « réitère ici le geste rousseauiste de sécession par rapport au monde »<sup>8</sup>. Les arguments qu'elle développe sont, au reste, visiblement inspirés de Rousseau (même si ce dernier fait, dans le même temps, l'objet d'une attaque assez vive à propos de la thèse, que Mme de Genlis ne saurait évidemment approuver, selon laquelle un même homme ne peut faire qu'une seule éducation). Il s'agit de donner à leurs enfants « le goût des plaisirs simples » et surtout de « les éloigner de tout ce qui peut leur inspirer celui du faste et de la magnificence ».

D'où le choix a priori extravagant aux yeux de ses amis, d'aller s'installer à *la campagne*, « au fond d'une province » (en Languedoc), où les enfants n'auront d'autres maîtres que leurs parents. À vrai dire, la baronne et son époux n'appliquent pas à *la rigueur* les préceptes rousseauistes, et ils trouvent quelques accommodements avec les exigences de la simplicité rustique non seulement en s'installant dans un vaste château, mais en ne renonçant pas à faire usage de domestiques (ils ne gardent toutefois que ceux dont ils sont « sûrs »), ni même de précepteurs tels que Miss Bridget qui apprendra l'anglais aux enfants, ou Dainville, un jeune Italien qui leur enseignera le dessin (tant les recommandations de Rousseau sur ce point paraissent absurdes à Mme d'Almane<sup>9</sup>). En dépit de ces aménagements, il s'agit bien, conformément à un principe de base de la méthode négative, de soustraire l'enfant à l'influence pernicieuse ou corruptrice du monde.

---

<sup>7</sup> Mme de Genlis, *Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation ; contenant tous les principes relatifs aux trois différents plans d'éducation des Princes et des jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe* [seconde édition, 1782], Tome premier, lettre V, éd. I. Brouard-Arends, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 64.

<sup>8</sup> Béatrice Durand, *Le Paradoxe du bon maître. Essai sur l'autorité dans la fiction des lumières*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 122.

<sup>9</sup> Sur la méthode négative appliquée au dessin dans *Émile*, voir Philip E. J. Robinson, *Jean-Jacques Rousseau's doctrine of the arts*, Bern, Peter Lang, 1984, p. 269 et sv., et Michel Termolle, « La connaissance par le dessin », *Annales Jean-Jacques Rousseau*, n°45, *Jean-Jacques Rousseau et les arts visuels : actes du colloque de Neuchâtel, 20-23 septembre 2001*, Genève, Droz, p. 357-375.

Sans entrer dans le détail (presque infini) des pratiques pédagogiques conçues par Mme d'Almane, il est manifeste que beaucoup d'entre elles s'inspirent aussi de l'*Émile*. Non sans avoir pris soin de souligner au préalable tout ce que Rousseau doit à Sénèque, Montaigne, Locke et Fénelon, le comte de Roseville fait l'éloge en particulier de « ce principe bien important qu'il a eu la gloire de développer le premier : *c'est que la plus grande faute qu'on puisse commettre dans l'éducation, est de trop se presser, et de tout sacrifier au désir de faire briller son élève* »<sup>10</sup>.

On retrouve aussi, dans son plan d'éducation, les exercices du corps, la nécessité d'endurcir l'enfant par des épreuves diverses, de l'accoutumer aux ténèbres (I, 11, p. 87), aux objets effrayants (I, 20, p. 113), la réticence à l'égard de l'émulation (II, 18, p. 321) et surtout la préférence accordée à l'expérience plutôt qu'aux préceptes<sup>11</sup>. C'est ainsi que Mme d'Almane évite de réprimander Adèle qui s'est gavée de tartelettes au cours de son « premier bal d'après-midi », la laissant se rendre malade et subir le regard désapprouvateur de son entourage. Cette efficacité accordée à l'expérience conduit aussi à l'élaboration de nombreuses situations expérimentales et à l'usage incessant de truquages pédagogiques éminemment rousseauistes destinés à conduire les enfants à la pratique de la vertu (ainsi de la mise en scène qui doit inciter Adèle à exercer la charité envers les nécessiteux)<sup>12</sup>.

Mais si les méthodes pédagogiques de Mme d'Albane sont souvent proches de celles de Rousseau, elles sont infiniment moins restrictives. La baronne n'exclut, en réalité, aucun mode d'intervention, qu'il s'agisse de l'autorité directe, de l'interdiction, voire de la punition, qui n'est pas un tabou (elle est notamment préférable au chantage affectif)<sup>13</sup>. La méthode négative fait même l'objet d'une critique très vive dès le début du recueil, le comte de Roseville accusant Rousseau de vouloir « qu'Émile n'apprenne ni à lire, ni à écrire, etc. » et de proposer, « dans un genre opposé, un plan d'éducation tout aussi défectueux que celui qu'il proscriit » (I, 24, p. 130). Le baron fait observer à son ami le vicomte qu'on ne voit guère d'enfant « plus tourmenté et plus malheureux que ce pauvre Émile », dont le sommeil est

---

<sup>10</sup> *Adèle et Théodore*, I, 24 (p. 129, en italiques dans le texte).

<sup>11</sup> « Que tout soit en action, que tout soit en situation, et votre fille à seize ans, aura plus d'expérience que la plupart des femmes n'en ont communément à vingt cinq » (I, 26, p. 140).

<sup>12</sup> Voir la préface d'Isabelle Brouard Arends à notre édition de référence (p. 16-17), et son article : « Soumission et indépendance : la dynamique intertextuelle de l'*Émile* dans *Adèle et Théodore* », *Études Jean-Jacques Rousseau*, n° 9, 1997, p.141-150 ; ainsi que, dans le même volume, la contribution de Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval, « La mise en scène pédagogique : d'*Émile* au théâtre d'éducation », p. 151-172.

<sup>13</sup> Voir sur ce point les analyses de B. Durand, *Le Paradoxe du bon maître*, p. 113 et sv.

interrompu par un gouverneur qui n'hésite pas à le réveiller brusquement et le faire lever au beau milieu de la nuit, à seule fin de l'armer contre les accidents imprévus (I, 48, p. 212).

Ces diverses critiques s'expliquent en réalité par un désaccord beaucoup plus essentiel, qui touche au fondement même de la méthode négative : le principe de la droiture primitive de la nature humaine. La pédagogie de Mme de Genlis repose, en effet, sur une anthropologie chrétienne somme toute fort traditionnelle<sup>14</sup>. Le baron d'Almane réfute ainsi d'emblée le principe de Rousseau, dont il donne une interprétation plus qu'approximative (I, 19, p. 110) :

Rousseau a dit fort éloquemment que l'homme naît essentiellement bon, et qu'entièrement livré à lui-même, il le serait toujours, etc. Je crois cette idée fautive. L'homme, *livré à lui-même*, serait nécessairement vindicatif, et par conséquent n'aurait ni grandeur d'âme, ni générosité.

Seule une éducation fondée, en dernière analyse, sur des principes chrétiens peut corriger les défauts et les vices naturels de l'homme. Il importe donc de soumettre l'enfant, au plus tôt, à l'empire de la vertu et de ne jamais l'abandonner à lui-même, ainsi que l'indique Mme d'Albane (I, 29, p. 146) :

Quand on a su forcer à la soumission un esprit naturellement impérieux, il ne faut plus *l'abandonner à lui-même*<sup>15</sup> un seul instant ; car, si vous perdez de vue l'enfant que vous avez dompté, soyez sûre qu'il se dédommagera, à la première occasion de la contrainte que vous lui imposez... Ainsi, ne le quittez donc que pour le remettre en des mains aussi sûres que les vôtres ; ayez toujours les yeux sur lui jusqu'à ce que le temps, la raison et l'habitude aient absolument changé son caractère.

La nécessité de cette surveillance incessante vaut en réalité pour tout enfant, dont la nature est nécessairement vicieuse à quelque degré, fût-il aussi heureusement né qu'Adèle ou Théodore. Contrairement à ce que croit le baron, l'impératif de ne pas livrer l'enfant à lui-même est bien aussi celui de Rousseau<sup>16</sup>, mais la vigilance n'a pas du tout ici le même objet : au lieu de

---

<sup>14</sup> Voir à ce sujet Alice Laborde, *L'Œuvre de Madame de Genlis*, Paris, Nizet, 1966, p. 60-61 et 86-87, ainsi que les remarques de Julia Douthwaite dans *The Wild Girl, Natural Man, and the Monster : Dangerous Experiments in the Age of Enlightenment*, p. 145 et sv. Les analyses de G. Py qui, dans *Rousseau et les éducateurs (op. cit., p. 155-156)*, attribuent à Mme de Genlis une conception purement rousseauiste de l'innocence originelle, semblent en revanche totalement erronées.

<sup>15</sup> Nous soulignons.

<sup>16</sup> Rousseau insiste à maintes reprises sur « l'état primitif d'ignorance et de stupidité naturel à l'homme avant qu'il eût rien appris de l'expérience ou de ses semblables » (*Émile I, OC IV*, p. 281).

veiller à ce que rien n'entrave le travail de la nature, les parents d'Adèle et Théodore n'ont de cesse de vouloir, au contraire, *corriger* les tendances naturelles de leurs enfants.

À cet égard, leur confiance dans les pouvoirs de l'éducation est digne de celle d'un Helvétius: « une réflexion bien consolante pour les instituteurs, explique ainsi le baron, c'est que tout ce que les enfants annoncent de mauvaises qualités peut n'être d'aucune conséquence pour l'avenir, parce qu'une bonne éducation peut les rectifier » (I, 19, p. 111). Beaucoup plus tard, la baronne se réjouira qu'Adèle, qui n'a pourtant pas encore dix-huit ans, soit « déjà corrigée de tous les défauts naturels à son sexe » (III, 58, p. 587). Point de Wolmar ici pour se récrier devant un tel vocabulaire. En dépit de son heureuse naissance, la nature d'Adèle avait donc des défauts et des vices qu'il a fallu patiemment polir, épurer. La prouesse pédagogique de Mme d'Almane avec sa fille est d'avoir accompli ce travail de polissage en aussi peu d'années. Adèle (puisque le roman se concentre manifestement sur l'éducation de la jeune fille<sup>17</sup>) peut désormais faire son « entrée dans le monde ».

On mesure le fossé qui sépare les implications politiques du roman de Mme de Genlis de celles de la fiction pédagogique de Rousseau. Loin de viser à modifier une réalité existante, l'éducation, telle qu'*Adèle et Théodore* en offre le modèle, est un immense effort d'adaptation et de socialisation. Émile est certes, lui aussi, éduqué de manière à *pouvoir* s'intégrer dans le monde, mais ce n'est évidemment pas pour s'y conformer aux normes sociales en vigueur : il s'agit, au contraire, de produire le premier être échappant aux mécanismes de reproduction de la corruption sociale, pour, idéalement, réinventer une société à partir de lui. Le patient travail que donne à voir le roman de Mme de Genlis n'est pas celui qui consiste à délivrer la nature de ses entraves mais au contraire celui qui vise à adapter l'enfant au « monde », et même à un univers social fort précis (comme l'indiquent en particulier les exercices de maintien et de redressement du corps et de ses postures)<sup>18</sup>. D'où aussi la dimension quasi encyclopédique de ce programme d'éducation (langues étrangères, histoire, géographie, etc.). Il ne s'agit pourtant pas de « rendre Adèle *savante* »<sup>19</sup>, mais uniquement de lui donner « une connaissance très

---

<sup>17</sup> Comme l'a bien vu Béatrice Durand (*Le Paradoxe du bon maître*, p. 101 et sv.), ce privilège accordé à l'éducation de la fille n'est nullement à interpréter comme une réponse « féministe » à Rousseau. Dans l'*Émile*, le principe de l'éducation négative est d'ailleurs considérablement assoupli pour Sophie, bien davantage exposée au monde qu'Émile (on lui autorise des plaisirs mondains comme le théâtre, on encourage même un certain penchant à la coquetterie, et on flatte son désir naturel de plaire). Pour Mme de Genlis, l'éducation de Sophie semble infiniment plus acceptable que celle d'Émile.

<sup>18</sup> Voir Bernard Grosperin, « Un manuel d'éducation noble : *Adèle et Théodore* de Madame de Genlis », *Cahiers d'histoire*, n° 19, 1974, p. 343-352.

<sup>19</sup> Le modèle d'*Émile* reste obsédant, semble-t-il, puisqu'en dépit de ce programme encyclopédique, Adèle, à douze ans, « n'aura pas d'idées, mais n'en aura pas de fausses ». Il est vrai que son famélique programme de lecture s'allonge surtout à partir de quatorze ans...

superficielle de toutes ces choses qui puisse servir quelquefois son amusement, la mettre en état d'écouter sans ennui son père, son frère ou son mari, s'ils ont le goût de ces sciences, et la préserver d'une infinité de petits préjugés que donne nécessairement l'ignorance » (III, 38, p. 537). Difficile de n'être pas frappé par la disproportion entre l'énorme appareil éducatif que la fiction se donne pour mener à bien cette entreprise pédagogique (dont témoigne la longueur du roman) et la parfaite banalité de sa visée<sup>20</sup>. Il ne s'agit, au fond, que d'assurer à Adèle la meilleure « entrée dans le monde » possible, que viendra évidemment couronner un beau mariage...

De quoi s'interroger, sur la nécessité de la rupture spectaculaire avec le monde qui ouvre le roman. Autrement dit, pourquoi l'éducation *pour* le monde doit-elle être réalisée hors du monde ? En réalité, la question pouvait légitimement se poser dès le début du récit, lorsque Mme d'Albane, cherchant à rassurer son amie, lui fait cet étrange aveu (I, 14, p. 95) :

Je n'ai quitté [le monde] qu'à trente-deux ans, et je compte y retourner dans quatre ; d'ailleurs on pourrait, *sans abandonner le monde un instant*<sup>21</sup>, faire pour ses enfants tout ce que j'ai fait de plus utile pour les miens. Quoi que vous en disiez, loin de passer ma vie dans mon cabinet, j'ai été quinze ans dans le monde, et je serais même très fâchée de n'y avoir pas vécu ; car toute personne qui n'aura pas une connaissance approfondie du monde, ne pourra donner à ses enfants qu'une éducation imparfaite ; c'est dans le monde que j'ai conçu le plan d'éducation que je mets en exécution maintenant ; c'est dans le monde que j'ai fait tous les ouvrages qui y sont relatifs [...].

De ce discours sans doute inspiré de Locke, on peut conclure que l'entreprise éducative est, dès l'origine, conçue pour le monde<sup>22</sup>, l'isolement pédagogique (d'ailleurs relatif) n'étant qu'une parenthèse dont on aurait fort bien pu se dispenser. L'éducation hors du monde est donc une simple précaution, assez inutile à vrai dire puisqu'on aurait pu aisément lui substituer une vigilance accrue<sup>23</sup>.

Cette difficulté de la fiction pédagogique conçue par Mme de Genlis à justifier le principe même de son fonctionnement (d'un point de vue narratif, la retraite permet aussi,

---

<sup>20</sup> Marcel Grandière souligne à juste titre l'énormité de cet appareil pédagogique chez Mme de Genlis : « tout est occasion d'éducation chez elle, le temps et l'espace y sont entièrement consacrés. Il n'est aucun moment de la journée où les enfants mis en scène dans le roman, Adèle et Théodore, ne sont sous la surveillance de leurs parents ou maîtres » (*L'Idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle*, SVEC n° 361, 1998, p. 315).

<sup>21</sup> Nous soulignons.

<sup>22</sup> Voir aussi cette note de Mme de Genlis dans son édition d'*Émile* « on peut, sans le rendre faux et double, élever un enfant pour la société » (éd. Genlis, t. 1, p. 15).

<sup>23</sup> « Avec un gouverneur attentif, vigilant et vertueux, un prince ne peut être nulle part élevé mieux qu'à la cour, ce n'est que là qu'on peut lui dévoiler tous les artifices des courtisans » (Genlis, *Vathek*, II. Cité d'après M.-E. Plagnol-Diéval, « La mise en scène pédagogique », p. 158).



bien entendu, de légitimer la forme épistolaire du roman) renvoie à une conception semble-t-il fort ambivalente du « monde » chez la romancière. Dans *Adèle et Théodore*, la contradiction est frappante, en effet, « entre le culte de sociabilité et la vigueur de la critique sociale »<sup>24</sup>. D'un côté, l'éducation d'Adèle se donne pour critère de réussite ultime une évaluation externe et purement sociale (la jeune fille doit être appréciée dans le monde comme le meilleur parti possible), de l'autre, elle vise à protéger celle-ci de la corruption du monde, et même à l'en dégoûter (au moins au sens classique du terme). Mais le lecteur d'*Adèle et Théodore* peut difficilement aussi se défendre du sentiment que l'isolement a pour fonction essentielle d'octroyer à Mme d'Almane (c'est-à-dire aussi, évidemment, à la romancière) une temporalité et un espace lui permettant de laisser se déployer sans entrave non pas le travail de la nature mais ce qu'il faut bien considérer comme une sorte de fureur pédagogique.

Le moins qu'on puisse dire est que la lecture de *Zélie ou l'ingénue* ne contribue pas à dissiper un tel soupçon. En vertu de l'effacement du discours théorique et de la stylisation propre à l'écriture dramatique, la comédie offre un éclairage nettement plus cru sur les fondements troubles de l'isolement pédagogique chez Mme de Genlis. A le dire brutalement, tout se passe comme si *Zélie ou l'ingénue* opérât une étrange contamination entre le principe rousseauiste de l'éducation négative et le canevas moliéresque de la « précaution inutile ». Car même si la référence à Molière n'est jamais explicite, *Zélie ou l'ingénue* est manifestement inspirée de *L'École des femmes*. Zélie tient le rôle d'Agnès, le marquis de Sainville celui d'Arnolphe, et le chevalier de Villers celui d'Horace. Si ces différents rôles subissent des modifications sensibles, la métamorphose la plus spectaculaire concerne la figure d'Arnolphe. Mme de Genlis offre à l'admiration du spectateur une sorte d'Arnolphe post-rousseauiste<sup>25</sup>, ou pour mieux dire, peut-être, un personnage dont la réhabilitation est exactement analogue, au fond, à celle que Rousseau a entreprise lui-même avec Alceste<sup>26</sup>.

Fort éloigné d'avoir besoin de se « débaptiser » en M. de la Souche, le marquis de Sainville appartient au meilleur monde et jouit d'une grande fortune. Il s'est d'abord livré à l'ambition, à la cour, et s'est laissé « entraîné dans le tourbillon »<sup>27</sup>. Mais tout change le jour

---

<sup>24</sup> B. Durand, *Le Paradoxe du bon maître*, p. 124.

<sup>25</sup> Patricia Clancy note pour sa part : « *Zélie is reminiscent of Agnès [...] but a post-Rousseau Agnès* » (« Mme de Genlis, Elizabeth Inchbald and *The Child of Nature* », *Australian Journal of French Studies*, vol. 30, n° 3, 1993, p. 327).

<sup>26</sup> Voir Rousseau, *Lettre à d'Alembert*, OC V, p. 33 et sv.

<sup>27</sup> Mme de Genlis, *Zélie ou l'ingénue* (1781), I, sc. 5. Nous citons le texte d'après l'édition Maradan du *Théâtre de Société* (Paris, 1811, t. 2). Contrairement à ce qu'elle pratique dans son *Théâtre d'éducation*, Mme de Genlis n'exclut pas la thématique amoureuse dans son *Théâtre de société*. L'intérêt de *Zélie ou l'ingénue* est précisément d'entrelacer le thème amoureux au thème pédagogique.

où on lui confie un précieux dépôt. Alors que le barbon de Molière achetait Agnès après avoir longuement médité son projet, le marquis recueille généreusement une petite fille âgée de trois ans, Zélie, que son père, Dorival (un ami veuf et d'une fortune beaucoup plus médiocre), lui a confiée, étant contraint de s'expatrier à la suite d'un duel (tout le monde le croit mort depuis). La modification de l'intrigue est ici capitale, le personnage se trouvant lavé de tout soupçon de *préméditation*. Le marquis y insiste lorsqu'il explique à son ami, Ariste, les raisons de son étrange conduite depuis douze ans (I, sc. 6) :

Je ne formai pas d'abord le dessein bizarre que j'ai suivi depuis... mais j'y fus amené insensiblement par un intérêt que chaque jour accroissait davantage ; confiée à la garde d'une gouvernante, [Zélie] fut, les deux premières années, à peu près élevée comme tous les enfants de son âge ; ensuite réfléchissant sur les dangers d'une éducation commune, ne recevant point de nouvelles de son père, ayant de fortes raisons de le croire mort, je vis que j'étais vraisemblablement chargé pour toujours de ce dépôt précieux ; il m'en devint plus cher...

La réécriture de Mme de Genlis vise donc, dans un premier temps, à innocenter le « bizarre » projet de son héros, en le présentant non comme le résultat d'une obsession ou d'une illusion chimérique, mais comme l'effet d'une *inspiration* émanant de la personne même de l'enfant, ou comme le signe d'une volonté transcendante : « *L'intérêt surnaturel qu'elle m'inspirait, ou, pour mieux dire, ma destinée* sut vaincre tous les obstacles ; je me chargeai moi-même entièrement de son éducation, et du moins, à cet égard, j'ai rempli tous les devoirs que je m'étais imposés... ». C'est cette inspiration qui incite Sainville à s'éloigner du monde et à n'y revenir que le moins souvent possible, ce qui lui donne le prestige supplémentaire d'une retraite quasi philosophique.

La nécessité de « soustraire [l'enfant] à tous les yeux » suscite une justification qui, par son caractère pour le moins embarrassé, rappelle l'explication donnée par la baronne d'Almane dans *Adèle et Théodore*<sup>28</sup> :

Je n'avais que deux partis à prendre, celui de la mettre dans un couvent, ou de l'élever moi-même. Ne croyant pas remplir mon devoir en m'arrêtant au premier, je le rejetai : le second m'offrait de grandes difficultés ; je vis bien que l'exécution n'en était pas possible à Paris. C'eût été m'exposer à la curiosité, aux vaines conjectures du public, et à des questions auxquelles je ne voulais pas répondre ; il fallait donc la cacher, la soustraire à tous les yeux... Mais quelles seraient ses maîtres ? quelles instructions recevrait-elle ?... (I, sc. 5, p. 169).

---

<sup>28</sup> « Je vis enfin qu'il fallait ou quitter le monde entièrement, ou renoncer aux projets les plus chers à mon cœur » (*Adèle et Théodore*, I, 5, p. 64).

Le spectateur est manifestement invité à reconnaître la profonde innocence d'un projet inspiré par « l'amitié, l'honneur et la vertu », et qui ne consistait d'abord qu'à « cultiver » l'esprit et le cœur de la petite fille, « de l'aimer comme [sa] fille, de l'adopter pour telle, et de lui assurer un sort heureux et indépendant, lorsqu'elle aurait atteint l'âge de la raison » (I, sc. 5, p. 170). Mais un « penchant irrésistible, une passion fatale » ont bouleversé ses idées et anéanti ses résolutions. On mesure l'écart considérable entre cette scène et celle qui sert d'exposition à *L'École des femmes* : loin de s'aveugler sur sa « folie », comme Arnolphe, c'est Sainville qui s'en accuse le plus violemment:

J'ai vu avec effroi, mais trop tard, que né pour la protéger, pour lui servir de père, des motifs si purs, si respectables n'étaient plus faits pour moi. Trop faible pour me vaincre, assez vertueux encore pour me condamner, je ne me suis point déguisé l'excès de ma folie.

En réalité tout appelle à l'indulgence ; la comédie de Mme de Genlis innocente à peu près totalement l'émule d'Arnolphe d'un projet certes « bizarre » mais nullement prémédité et manifestement inspiré par le ciel.

Certains détails sont néanmoins troublants : Sainville reste d'abord assez évasif sur l'âge qu'avait Zélie lorsqu'elle lui a tout à coup inspiré un penchant aussi irrésistible et une si fatale passion<sup>29</sup>. Mais un peu plus tard, il lui avoue qu'elle était déjà pour lui « un objet *intéressant* et cher », à un âge où « [sa] sensibilité ne pouvait encore [le] récompenser de ses soins »<sup>30</sup>. L'indication temporelle semble renvoyer clairement à une petite enfance, sans doute peu après cinq ans, l'âge de Zélie lorsque Sainville a décidé de se retirer du monde avec son « précieux dépôt »<sup>31</sup>. Pour le reste, l'éducation de Zélie est censée avoir été d'une délicatesse et d'une générosité telles que Sainville a préféré laisser l'enfant dans l'ignorance du mot et de l'idée d'amour de crainte qu'elle ne confonde ce sentiment avec l'affection qu'il s'attendait bien à éveiller en elle...<sup>32</sup>.

---

<sup>29</sup> *Zélie ou l'ingénue*, I, sc. 5, p. 170.

<sup>30</sup> V, sc. 1, p. 256.

<sup>31</sup> I, sc. 5, p. 168-169. A l'acte IV, Sainville avoue à Zélie, qui a dix-sept ans, qu'il nourrit en secret pour elle « la passion la plus tendre et la plus violente » depuis quatre ans. Mais l'inspiration surnaturelle et l'« intérêt » qu'il éprouve pour elle sont bien antérieures...

<sup>32</sup> Signe de la pureté de sa conduite, Sainville n'a pas donné à son élève un goût développé pour la toilette. Clarice, sa parente, feint ironiquement de lui en faire le reproche : « vous pensez sans doute que *l'art n'est point fait pour elle* » (II, sc. 4, p. 192).

C'est sa délicatesse qui interdit à Sainville de donner leur juste sens aux mots d'amour qui ne cessent de sortir de la bouche de Zélie, puisqu'il se persuade (non sans raison peut-être) que, n'ayant jamais vu que lui, elle ne peut faire la différence entre un simple attachement et un véritable sentiment amoureux. Là est l'unique ressort de la comédie : le quiproquo, prolongé jusqu'à la fin de l'acte IV (l'action est ensuite mollement relancée par le retour du père biologique) porte uniquement sur la nature des discours que les deux amants ne cessent d'échanger : Sainville, par vertu, se refuse à entendre le langage amoureux de Zélie, quand celle-ci, par ingénuité, ne peut décrypter celui de son amant-pédagogue.

La claustration de Zélie, *a priori* pourtant purement vertueuse, est bien plus rigoureuse encore que celle d'Agnès, bien plus aussi que celle d'Adèle et Théodore. Zélie n'est jamais sortie du château de Sainville et hormis sa bonne, elle n'a jamais vu d'autre homme que le marquis, avant que le chevalier de Villers (qui, tient le rôle d'Horace) ne parvienne à la voir et à échanger quelques mots avec elle (événement qui précède immédiatement le début de la pièce et qui est rapporté dans la première scène). Zélie a été élevée à l'abri de « murs d'une hauteur prodigieuse »<sup>33</sup>. À leur aspect, Ariste (l'oncle de Sainville qui s'inquiète de l'identité de Zélie et surtout de la nature de ses relations avec son neveu) demande à l'intendant (qui lui-même ne l'a jamais vue) « quel genre d'éducation [Zélie] a pu recevoir dans une captivité si dure ». Il apprend seulement que « le sort de cet enfant est un mystère impénétrable », et que l'intendant est, dans tout le château, le seul à posséder la clef d'un cabinet de son appartement dans lequel se trouve un « tour immense, semblable à ceux qu'on voit dans les couvents », qui lui permet de prendre ses ordres et de lui donner ce qu'elle désire<sup>34</sup>.

Préservée du monde, Zélie n'est toutefois pas confinée dans l'ignorance qui enténébrait l'esprit d'Agnès. La lecture est son activité favorite, notamment lorsque Sainville s'absente (ce qui est de plus en plus rare, depuis qu'il a pris pleinement conscience de sa passion). Élément remarquable toutefois : ne pénètrent dans le cabinet de Zélie que les livres que Sainville a écrits de sa main. Si l'on se souvient que, dans *Adèle et Théodore*, Mme d'Almane ne donne d'abord à lire à ses enfants que des textes écrits de sa main, ou des anthologies qu'elle a elle-même constituées, on mesure que l'on n'est nullement censé suspecter ici une inquiétante volonté d'emprise, ou un pygmalionisme pervers chez Sainville.

---

<sup>33</sup> Ces murs rappellent à s'y méprendre ceux qui environnent les enfants de *La Dispute* de Marivaux (« Que signifie la *hauteur prodigieuse* des différents murs qui environnent [cet édifice] ? » (*La Dispute*, sc. 1). Ceux qui entourent le parc de Zélie sont même « tout hérissés de pointe » (*Zélie, ou l'ingénue*, I, sc. 2, p. 152).

<sup>34</sup> *Zélie, ou l'ingénue*, I, sc. 3, p. 155-156.

Les propos de Zélie ne laissent d'ailleurs aucun doute à ce sujet : « j'ai très peu lu de livres : pour *m'épargner* du travail et de l'ennui, il *s'imposait la peine* de me faire des extraits sur l'histoire et la morale, et presque toute ma bibliothèque est écrite de sa main »...<sup>35</sup>

Au moment de lui avouer enfin la nature de ses sentiments, Sainville explique à Zélie qu'il l'a « élevée dans une ignorance » dont elle est sans doute « le seul exemple » à son âge<sup>36</sup>. Conformément aux principes de l'éducation négative, cette pédagogie de l'ignorance a une vertu préservatrice, et elle est censée avoir été conçue par Sainville comme transitoire : « je vous ai soustrait au monde *pendant un temps*, pour l'employer, loin du tumulte et de la dissipation, à former votre cœur, votre esprit ; à vous donner des talents agréables et des connaissances solides. »<sup>37</sup> Sainville est si fier de son œuvre que loin de la garder pour lui-même, il prétend vouloir prendre le monde à témoin de sa réussite : « Vous avez surpassé mon attente, *je veux jouir de mon ouvrage*, je veux qu'on vous connaisse ». À dire vrai, le propos semble surtout dicté par les circonstances puisque Sainville ne semble guère pressé de faire paraître Zélie dans un monde qu'il s'est employé à lui peindre sous les plus noires couleurs. Difficile surtout de ne pas remarquer l'équivoque involontaire de la formule employée par Sainville pour énoncer le triomphe qu'il se promet en faisant paraître Zélie. Pygmalion n'aurait su mieux dire.

On est donc censé s'émerveiller devant une réussite pédagogique dont « le père le plus tendre » se dispense d'ordinaire, lui qui, en général, « confie à des mains étrangères l'éducation de ses enfants »<sup>38</sup>. Les motifs de Sainville ont toujours été « purs » (V, sc. 1), et ses soins attentifs et patients ont permis de préserver une parfaite et délicieuse ingénuité qui fait tout le charme de Zélie. Le chevalier de Villers ne s'y est pas trompé, lui qui, après avoir escaladé plusieurs fois le mur du parc, et ayant fini par l'apercevoir, a moins été ébloui par sa beauté que par le « charme inexprimable » d'une innocence et d'une ingénuité sans exemple (I, sc. 2, p. 152). Mais toute peine mérite salaire, et il est bien juste que ce soit le maître et non le blondin qui en soit récompensé.

L'intrusion du chevalier de Villers n'a d'autre fonction que de faire durer le malentendu entre Sainville et Zélie, en alimentant la jalousie de Sainville. Le ressort comique de la pièce (le seul à dire vrai, mais qui ne manque pas de saveur) tient précisément à un plaisant effet métafictionnel. Tout se passe, en effet, comme si Sainville et Villers, chacun à leur manière, étaient persuadés de tenir leur rôle dans *L'École des femmes*. La seule différence est que le

---

<sup>35</sup> *Zélie, ou l'ingénue*, III, sc. 3 p. 217.

<sup>36</sup> *Zélie, ou l'ingénue*, V, sc. 1, p. 256.

<sup>37</sup> *Zélie, ou l'ingénue*, II, sc. 1, p. 174-175.

<sup>38</sup> *Zélie, ou l'ingénue*, III, sc. 3, p. 218.

marquis s'en afflige : il s'accuse lui-même d'extravagance et de folie, en un dédoublement qui lui fait porter sur sa conduite le jugement de Chrysalde sur Arnolphe. Quant à Villers, il est persuadé que Zélie est une nouvelle Agnès, et qu'il faut la délivrer de la tyrannie de son barbon, comme le prouve, en particulier, la lettre qu'il adresse à la jeune fille :

Apprenez, belle Zélie, qu'il n'est point de retraite où l'amour ne puisse pénétrer [...]. Cachez cette aventure et ce billet au tyran jaloux qui vous obsède, et pensez que l'amant le plus tendre et le plus passionné va travailler avec ardeur à notre délivrance.<sup>39</sup>

Zélie ne comprend rien à ce langage et éclate de rire quand Sainville lui explique que ce « tyran jaloux qui l'obsède » désigne celui qu'elle rêve de ne jamais quitter. Par rapport à Molière, le retournement opéré par Mme de Genlis consiste, on le voit, en une interversion des signes de la folie : la véritable extravagance est toute entière passée du côté d'Horace. La vérité sortant évidemment de sa bouche d'enfant ingénue, Zélie ne s'y trompe pas, qui ne cesse de qualifier Villers de fou : son langage exalté et ses galanteries désuètes lui paraissent les symptômes d'un grave dérèglement. De fait, atteint d'une folie proprement quichottesque, Villers apparaît comme un blondin du temps de Molière égaré à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, incapable de comprendre que la révolution des méthodes pédagogiques consécutive au triomphe de l'empirisme a radicalement changé la donne.<sup>40</sup>

Le triomphe du nouvel Arnolphe est donc éclatant. Tout au long de la comédie, Zélie ne cesse de le répéter : elle n'aurait rien tant aimé que de rester éternellement dans sa retraite et le plus grand reproche qu'elle puisse faire à Sainville, c'est de lui avoir rendu une liberté dont le marquis annonçait d'emblée à son oncle qu'elle ne l'avait jusqu'alors jamais « ni regrettée, ni connue » (I, sc. 5, p. 171). Pourquoi, en effet, la « sortir de l'heureuse obscurité qui [lui] était si douce et si chère » puisque Zélie ne veut vivre que pour Sainville, et qu'elle est « [son] ouvrage » ? (II, sc. 1). Quel prix peut avoir cette liberté qu'on chérit et qu'on vante si bruyamment, si elle s'accompagne de la perte du « bonheur inexprimable de voir à toute heure et sans contrainte le seul objet » qu'elle aime, de « cette félicité si douce » dont rien ne saurait la dédommager ? (III, sc. 3, p. 214). C'est ce que Zélie répètera à son père lui-même, miraculeusement revenu du bout du monde pour la reconnaître à point nommé et bénir son union avec Sainville : « si je vis, si j'existe, si je pense [...] c'est son ouvrage, et c'est par ses

---

<sup>39</sup> *Zélie, ou l'ingénue*, II, sc. 1, p. 183.

<sup>40</sup> Sainville explique plus tard à Zélie qu'il lui a donné des talents, qu'il a cultivé son esprit et développé des « vertus dont [elle avait] le *germe heureux* » (V, sc. 1, p. 256). Où l'on peut percevoir une discrète allusion polémique dirigée contre l'anti-innéisme de la philosophie des Lumières, mais aussi contre le principe de la droiture naturelle chez Rousseau.

bienfaits » (V, sc. 4, p. 270). Durant cinq actes, cette nouvelle Agnès ne demande qu'une chose : qu'on la laisse ignorer le monde et épouser Arnolphe. Tout se passe comme si Mme de Genlis avait détecté la secrète parenté qui relie la figure d'Arnolphe à celle du gouverneur de l'*Émile*. Sa comédie propose la synthèse entre une pédagogie anesthésiante qui visait à maintenir Agnès dans une éternelle enfance et à l'exclure du désir, et une pédagogie qui vise plutôt à manipuler le désir d'Émile pour son plus grand bonheur. Le résultat est que la nouvelle Agnès, Zélie, ne saurait avoir d'autre objet de désir que celui qui l'a éduquée.

Ce dont Mme de Genlis n'a cessé de faire grief à Rousseau, c'est de proposer des méthodes pédagogiques jugées par trop extravagantes. Mais, non sans paradoxe, c'est en voulant rendre le principe de l'éducation négative plus acceptable ou « raisonnable » qu'elle en est venue à le dissocier de son soubassement philosophique (la doctrine de la droiture naturelle et de la bonté des premiers mouvements de la nature), et à le priver par là-même de toute raison. Encore faut-il souligner que cette « irrationalité » n'est bien entendu pas dépourvue de sens, et qu'elle jette un éclairage fort précieux sur la réflexion pédagogique de Rousseau. Ainsi, l'on ne s'étonnera pas qu'à l'inverse d'*Adèle et Théodore*, *Zélie ou l'ingénue* s'emploie à répéter, par la mort de la mère et le bannissement conventionnel du père, le meurtre symbolique des parents naturels par lequel s'ouvrait l'*Emile* de Rousseau. C'est à ce prix, sans doute, que la comédie de Mme de Genlis peut rendre perceptibles les fondements libidinaux de la fameuse « méthode négative ».

Christophe Martin  
Université Paris X - Nanterre